



05/03/2025

BAISSE DE LA DÉLINQUANCE À MONTIVILLIERS : DES ACTIONS CONCRÈTES ET UN TRAVAIL PARTENARIAL EFFICACE

La réunion plénière du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) s'est tenue hier à Montivilliers, rassemblant les acteurs engagés pour la sécurité et de la prévention au quotidien. L'occasion de dresser un bilan chiffré et de mettre en lumière les actions menées ces dernières années.

Si la responsabilité de la sécurité reste avant tout une compétence régaliennne de l'État, les pouvoirs de police du Maire permettent à la Ville de contribuer activement à la sécurité publique et à la prévention de la délinquance. La politique de prévention de la Ville de Montivilliers s'organise autour du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Le CLSPD est présidé par le Maire et inclut des représentants de l'État, du Parquet, de l'Éducation Nationale, des bailleurs sociaux ainsi que des associations et organismes œuvrant dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs et de l'action sociale. Il favorise les échanges d'informations entre partenaires, une observation pertinente et partagée des faits, la définition d'objectifs, la conception de programmes d'actions, et leur suivi, sur des problématiques concrètes et de proximité.

En 2024, 816 faits et actes délictueux ont été recensés sur la commune, contre 1006 en 2019. Cette baisse significative, qui représente près de 200 faits en moins en cinq ans, est particulièrement marquée pour les atteintes aux biens, passées de 728 à 429 sur la même période. Ce recul confirme l'efficacité des mesures mises en place sur le territoire de Montivilliers grâce à un travail collaboratif mené entre la police nationale, la Ville et ses partenaires pour renforcer la sécurité des habitants.

Pour accompagner cette dynamique, la Ville de Montivilliers a renforcé les moyens de la police municipale, avec une augmentation de budget de 50 % entre 2020 et 2025, et a développé un important réseau de vidéoprotection. En cinq ans, le nombre de caméras installées sur la commune est passé de 18 à 95. De manière concrète, la police nationale a ainsi pu exploiter les images dans le cadre de 42 procédures en 2024. Parallèlement, la Ville a aussi renforcé la prévention en créant une Brigade de médiation et en recrutant une éducatrice spécialisée. Ces professionnels travaillent en lien avec les partenaires du CLSPD.

Un autre chiffre mérite une attention particulière : les atteintes à l'intégrité physique des personnes, qui sont en augmentation, principalement en raison de la hausse des violences intrafamiliales. Ce phénomène, observé à l'échelle nationale, reflète une prise de conscience accrue, une moindre tolérance envers les agresseurs et une parole qui se libère de plus en plus. Une mobilisation collective reste essentielle pour accompagner et protéger les victimes.

Ces résultats encourageants méritent d'être poursuivis et de continuer de mobiliser les partenaires. La sécurité est un travail quotidien, nécessitant un engagement constant des forces de l'ordre, des services municipaux et de tous les acteurs locaux. La Ville de Montivilliers poursuivra ses efforts, tout en rappelant que la sécurité reste une mission régaliennne de l'État et qu'il est essentiel que la police nationale bénéficie de moyens supplémentaires.

Montivilliers continuera d'agir avec détermination, en adoptant une approche ferme et équilibrée pour garantir un cadre de vie serein à l'ensemble des habitants.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr